

PRUNET

BULLETIN MUNICIPAL - 2026



CONCOURS PHOTO

Nom du gagnant : Yanis Bromet

La photo représente un vélo
réalisé avec des bottes de foin
(3 adolescents ont œuvré à l'élaboration),
celle-ci a été prise à l'aide d'un drone.

**Le nouveau
Conseil
Municipal**

> Page 4

**Comptes
administratifs**

> Page 12

**La création
du syndicat
des eaux**

> Page 19



Infos pratiques

LA MAIRIE

1 place de la Fontaine - 15130 Prunet

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h

Mardi de 14 h à 17 h

Permanence des élus :

Tous les premiers samedis du mois, de 10 h à 12 h

📞 04 71 62 60 56

Toutes les informations communales :

🌐 www.communedeprunet15.fr

Pour les informations urgentes et ponctuelles :

📱 **Prunet Châtaigneraie**

Agence postale communale

Ouverture du mardi au samedi,
dans les locaux de la Mairie, de 9 h à 12 h

📞 06 44 07 80 26

✉ ap.prunet@laposte.net

État civil

9 NAISSANCES DONT 5 AVEC ACCORD DE PUBLICATION

- Lucie BONNAUD, le 15/05/2025
- Jade COMBELLES, le 20/06/2025
- Charlie AZAIS, le 14/08/2025
- Arthur BONNAUD, le 22/11/2025
- et Marceline née sur le territoire de la commune

2 MARIAGES

- Lucie TIRAVY et Louis VIALARD, le 14/06/2025
- Véronique SAUVADET et AYMAR Frédéric, le 05/07/2025

DÉCÈS / INHUMATIONS

- Thierry LEFEBVRE, le 24/01/2025
- Marie Eugénie RAGONE, le 01/04/2025
- Nadine ALEJO, le 10/06/2025
- Virginie PUECHAL, le 26/08/2025
- Charlie AZAIS, le 18/09/2025
- Irène DÉGIEUX, le 28/09/2025
- Pierre LAPEYRE, le 08/10/2025
- Jean REYT, le 14/11/2025
- Hubert BONNAUD, le 15/11/2025
- Pierre LACOSTE, le 18/11/2025

Sommaire

Le mot du Maire	p. 3
Le nouveau Conseil Municipal	p. 4
Interview d'un ancien combattant	p. 5
Fin des travaux de la salle multi-activités	p. 6
Inauguration de la station d'épuration	p. 7
Travaux de la commune	p. 8
Tarifs municipaux	p. 10
Comptes administratifs	p. 12
Nouveau bureau de la communauté de communes ..	p. 15
Quelle eau buvez-vous ?	p. 16
Vie de la commune	p. 17
Création du syndicat des eaux	p. 19
Reprise de L'Escarpidou	p. 20
Parole aux associations	p. 22
Portraits d'habitants	p. 25
Nos habitants nous régaleront	p. 27



Le mot du Maire

Chères Prunétoises, chers Prunétois,

Je tiens tout d'abord, personnellement, à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors de la précédente élection municipale, à mon équipe et à moi.

Une équipe qui a souhaité dans sa grande majorité se réengager à mes côtés, signe de leur confiance dans les politiques menées. Cet engagement municipal est un signe fort d'investissement auprès de chacun d'entre vous. Être un élu municipal engage et oblige, c'est un engagement de passion et d'abnégation, c'est pourquoi je tiens à tous les remercier et vous encourage, à l'avenir, à prendre part, vous aussi peut-être, à la vie publique. Je tiens à vous rappeler qu'une permanence d'élus est organisée tous les premiers samedis du mois, de 10h à midi. Vous pouvez venir nous rencontrer pour échanger sur tous types de sujets. Personnellement, je reste bien entendu à la disposition de chacun d'entre vous sur rendez-vous.

Pour parler de l'avenir, je souhaite inscrire le mandat qui s'ouvre comme s'est refermé l'ancien, c'est-à-dire au plus près de vos attentes. Nous continuerons donc à faire de notre village rural un village où il fait bon vivre.

Notre objectif pour ce mandat, et au vu de la conjoncture économique de notre pays, ne sera pas de nous engager dans de grands projets, mais bien de répondre à vos attentes par des actions simples et concrètes, telles que des équipements ou travaux utiles au quotidien de chacun d'entre nous. Je souhaite que nous continuions à rendre notre commune attractive en proposant des terrains à la construction, pour pérenniser ce qui fait la force et la joie de notre village : notre école et nos associations.



Dans cet objectif, nous nous sommes efforcés, durant la fin de l'année scolaire passée, de trouver un nouveau repreneur pour notre restaurant communal, afin de lui redonner vie et, par là même, de redonner vie au village tout en assurant la cantine scolaire de nos enfants. C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli Monsieur Blanchard, qui assure dorénavant la gérance de notre restaurant communal. Souhaitons-lui la bienvenue en allant lui rendre visite ! Je ne peux pas écrire ces lignes sans vous parler de notre nouvelle salle multi-activités, qui a été livrée fin Mars. Celle-ci répond désormais aux normes d'accessibilité, répond également aux standards d'aujourd'hui en faisant des économies d'énergie. Le but était de faire de ce lieu, un lieu où on aime se rencontrer. Je pense que notre objectif est atteint et que la plupart d'entre vous ont pu apprécier son utilité et sa conception durant l'été.

Croyez tous que c'est avec un enthousiasme toujours aussi fort et une détermination constante que nous souhaitons agir pour les années à venir, au service de notre commune.

Vous trouverez dans ce bulletin de la continuité, mais également de la nouveauté. Je vous laisse apprécier son contenu et nous faire part de vos remarques et de vos suggestions sur les informations que vous aimeriez voir apparaître dans les prochaines éditions.

Je remercie toute l'équipe qui a bien voulu prendre la responsabilité de ce travail et vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

David ERNEST

Le Conseil Municipal



Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, le Conseil Municipal d'installation a eu lieu le samedi 21 mars.

M. David ERNEST a été réélu Maire.

Par ailleurs, également Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et Président du Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie



Jérémie PAUPERT, Philippe BOMBAL, Marilynne INAN, Thierry LACASSAGNE

Jean-Philippe BORIE, Nadine de Filiquier SOUBRIER, Marie-Ange LAROUSSINIE, Isabelle MAGNE, Marie-Noëlle DUFAYET, Nadine LAROUSSINIE, Michel LAROUSSINIE

Nicole BRUEL, David ERNEST, Jean-Jacques BAC, Claude LAROUSSINIE

Les Élus des diverses commissions



Jean-Jacques BAC
1^{er} adjoint



Nicole BRUEL
2^{ème} adjoint



Claude LAROUSSINIE
3^{ème} adjoint



Thierry LACASSAGNE
Conseiller délégué

Finances

Jean-Jacques BAC

- Philippe BOMBAL
- Jean-Philippe BORIE
- Marie-Ange LAROUSSINIE
- Jérémie PAUPERT

Affaires Scolaires et cantine

Nicole BRUEL

- Nadine DE FILIQUIER SOUBRIER
- Marie-Noëlle DUFAYET
- Thierry LACASSAGNE
- Marie-Ange LAROUSSINIE

Travaux et Voirie

Claude LAROUSSINIE

- Jean jacques BAC
- Philippe BOMBAL
- Jean-Philippe BORIE
- Marilynne INAN
- Jérémie PAUPERT

Action Sociale

Nicole BRUEL

- Nadine de FILIQUIER SOUBRIER
- Nadine LAROUSSINIE
- Isabelle MAGNE

Personnel communal

Jean-Jacques BAC

Salle Multi-activités

Thierry LACASSAGNE

Communication

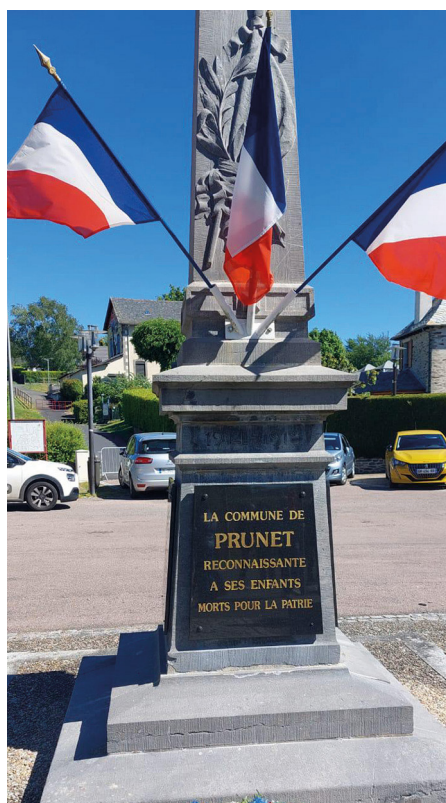
David ERNEST

- Marie Noëlle DUFAYET

- Marilynne INAN
- Nadine LAROUSSINIE
- Michel LAROUSSINIE
- Isabelle MAGNE

Guerre d'Algérie : Un habitant de Prunet témoigne

À l'occasion de la commémoration de la guerre d'Algérie, le 19 mars 2026, la nouvelle équipe municipale était présente aux côtés des anciens combattants. Au-delà de cette cérémonie officielle, elle a souhaité faire vivre le devoir de mémoire en donnant la parole à celles et ceux qui ont vécu cette période historique. Un habitant de la commune a accepté de témoigner. À travers son récit, c'est aussi la mémoire de toute une génération d'appelés qui est évoquée. Nous le remercions sincèrement pour son précieux témoignage.



Quand avez-vous été mobilisé ?

J'ai été mobilisé le 1^{er} mai 1958. J'allais avoir 20 ans et je suis parti pour effectuer mon service militaire en Algérie, qui durait alors 24 mois. J'ai finalement dû rester quatre mois de plus. Il y avait des appels tous les deux mois. J'avais effectué les « trois jours » en janvier. Nous avons rejoint Lyon en train, puis Marseille. Là, nous avons été accueillis au camp de transit militaire de Sainte-Marthe, en attendant notre départ pour l'Algérie. Il faisait très chaud. On nous a fait sept vaccins. Ensuite nous avons dû

prendre un cachet par mois tout au long de notre présence en Algérie, contre le paludisme. Nous avons pris le paquebot Sidi Bel Abbès, pour rejoindre Oran. Le voyage a duré 48h.

Comment s'est déroulée votre arrivée en Algérie ?

Nous sommes arrivés à Oran, où nous avons fait deux mois de classes. On nous a donné notre paquetage : uniforme, couverture, matériel de base, etc. Nous avons également reçu une plaque d'identité militaire, sur laquelle figurait notre nom, notre prénom, et notre matricule. Une partie de la plaque était détachable. Nous avons ensuite été envoyés en train à bestiaux à Bled-Ghaffar, un endroit très isolé, à 1200 mètres d'altitude, au Sud-Est de Guelma.

Quelle était votre mission ?

Notre mission était de protéger les fermes isolées et de surveiller le secteur, dans une région très proche de la frontière tunisienne. Nous étions rattachés au 3^{ème} groupe de Compagnies Nomades d'Algérie, le 3^{ème} GCNA, au sein de la 7^{ème} Compagnie Nomade d'Algérie, appelée aussi 7^{ème} CNA.

Dans quelles conditions viviez-vous ?

La vie sur place était difficile. Nous étions isolés, il faisait très chaud,

et les journées étaient souvent marquées d'une longue attente. J'étais loin de ma famille et je n'avais des nouvelles que par courrier. Je n'ai eu qu'une seule permission de 20 jours. Nous vivions aussi au rythme de la guerre et de sa violence.

Comment avez-vous vécu votre retour en France ?

Je suis resté 28 mois là-bas. Lorsque j'ai été démobilisé, je suis parti de Bône, aujourd'hui Annaba, et je suis rentré directement à Prunet. Quelques jours après, j'ai rendu mon paquetage à la gendarmerie. Je suis resté plusieurs semaines sans trop sortir de chez moi, et puis la vie a repris son cours. J'ai gardé contact avec deux camarades, mais nous nous sommes très vite perdus de vue. Plusieurs jeunes de la commune ont été mobilisés en Algérie et nous sommes tous revenus.

Deux ans après mon retour, j'ai été rappelé et j'ai dû me rendre à Issoire pour suivre une formation sur les nouveaux équipements. J'ai reçu par la suite une médaille commémorative pour ma mobilisation en Algérie. Je lis l'Ancien d'Algérie, le journal mensuel édité par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, mais depuis quelques années seulement.

Ouverture de la salle multi-activités

Après 18 mois de travaux, la salle multi-activités a ouvert ses portes au mois d'avril. Les travaux réalisés ont permis de moderniser et de réorganiser les espaces d'accueil, avec un aménagement et une configuration différents.



Pendant plusieurs mois, diverses entreprises se sont relayées pour assurer la supervision et l'accomplissement des travaux, contribuant ainsi à la concrétisation de ce projet. Le confort acoustique, la luminosité et la fonctionnalité ont été des aspects clés de notre nouvelle salle multi-activités.



Elle dispose d'un bar, d'une cuisine entièrement équipée, d'une salle de stockage, d'un local pour les associations, et d'une terrasse abritée offrant une vue sur le city stade de la commune, le tout situé dans un environnement verdoyant. Composée de deux espaces, qui peuvent être réunis, elle offre une capacité maximum de 250 personnes.

Pour réserver une date, il convient de s'adresser au secrétariat de mairie. Les tarifs de location sont consultables dans la rubrique « Tarifs Municipaux », ainsi que dans les pages réservées à ce sujet dans le présent bulletin.

L'inauguration de la salle aura lieu le 2 octobre 2026 à 15h. La population est invitée à partager ce moment de convivialité avec les élus et les représentants locaux.

SALLE MULTI-ACTIVITÉS DE PRUNET PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financier	Montant (HT)	Part du projet
Fonds européen (Feder)	372 360 €	41,32%
État (Fonds Vert)	236 820 €	26,28%
Emprunt et autofinancement	292 175 €	32,40%
TOTAL DE L'OPÉRATION HT	901 355 €	100,00%

Inauguration de la station d'épuration

Pour cette inauguration d'ampleur concernant les investissements de la commune pour nos quatre systèmes d'assainissement collectif, étaient présents le secrétaire général de la préfecture, M. Demai, MM. les sénateurs Delcros et Sautarel, le président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne Michel Teyssedou, Mme Lantuejoul conseillère départementale ainsi que les élus des communes voisines.



Lors de la visite guidée, les personnalités ont été attentives aux explications d'Aurélié Baladier, responsable du bureau d'études AC D'eau qui avait réalisé en amont, un diagnostic complet des réseaux et des quatre stations. Elle a expliqué leur fonctionnement basé sur l'épuration des eaux usées par des bassins filtrants plantés de roseaux, solution économique et écologique avant le rejet en milieu naturel.

David Ernest s'est félicité quant à lui, d'avoir pu travailler avec des entreprises locales et les a remerciées de la bonne

entente qui a régné lors des travaux et du sérieux du travail accompli. « Avec cette mise aux normes, notre commune se met à l'avant-garde des communes cantaliennes en pouvant désormais accueillir de nouvelles constructions, tout en répondant pleinement aux exigences environnementales en la matière ».

David Ernest a remercié aussi toutes les instances présentes sans qui rien n'aurait été possible, ainsi que les propriétaires riverains qui ont parfaitement joué le jeu concernant les acquisitions foncières.

MM. les Sénateurs Sautarel et Delcros ont également félicité la municipalité pour ce choix ambitieux qu'ils jugent nécessaire pour la protection de l'environnement « Nous nous battons tous les jours pour soutenir les com-

munes dans leurs projets » ont-ils conclu.

Pour conclure, le Secrétaire Général de la préfecture a ajouté « M. le Maire, je vous félicite, vous nous en avez mis plein la vue ».

RÉHABILITATION DES STATIONS D'ASSAINISSEMENT



Un investissement pour l'environnement et l'avenir de notre commune



Les travaux de la commune

La commune poursuit ses efforts afin d'améliorer et d'entretenir les équipements communaux, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la qualité des infrastructures et au cadre de vie. Plusieurs chantiers ont ainsi été réalisés ou engagés ces derniers mois sur l'ensemble du territoire communal.

TRAVAUX RÉALISÉS

Voirie : des travaux dans plusieurs secteurs



Les opérations d'entretien courant se poursuivent avec des travaux d'élargage, de curage et de réfection de chaussées sur différents axes.

Parmi les réalisations importantes :

- La réfection en enrobé de la route reliant Trémoulines à Nadal
- Des interventions sur la voirie communale du secteur de la Carrière Cave
- La réfection de la route des Landes

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone), des travaux de recalibrage des berges ont également été menés route du Maisonial afin d'améliorer durablement les infrastructures.

Comme indiqué dans le précédent bulletin, le curage des fossés et l'arasement des routes se sont poursuivis durant l'année 2025. Ainsi, l'entreprise Cantuel a pu assurer l'entretien complet de l'ensemble des routes de la municipalité sur les 5 ans, soit 58 km.

Enfouissement des réseaux : poursuite du programme

Le programme d'enfouissement des réseaux s'est poursuivi durant l'été 2025 à Trémoulines,

D'autres opérations terminées pour 2026 :

- Secteurs de La Vente, Lascaraux et Laspradine
- Secteur d'Aubugues

Assainissement : modernisation des stations d'épuration

L'année 2025 a vu également l'aboutissement du programme de réfection et de mise en conformité des quatre stations d'épuration communales :

- Le Bourg
- La Croix de Lacamp
- Cancelade
- La Croix d'Aubugues

Ces travaux permettent de répondre aux normes actuelles tout en accompagnant le développement de la commune.

Les travaux de la commune

TRAVAUX EN COURS

Le réaménagement de la zone de La Vente a pour objectif d'entretenir ce secteur de la commune, qui était jusqu'à présent peu entretenu, afin d'améliorer l'image de notre territoire.

Les travaux de surface seront réalisés par la municipalité, tandis que les glissières de sécurité seront installées et entretenues par le conseil départemental.

L'entretien courant sera assuré par la commune, dans le cadre d'une convention signée entre la mairie et le département.

TRAVAUX À VENIR

Plusieurs aménagements sont également envisagés dans les prochains mois :

- La sécurisation de l'entrée du bourg
- La restauration du retable de l'église
- L'enfouissement des réseaux à Cantournet
- La révision de la toiture de l'école
- Le réaménagement de la cour de l'école

Par ces investissements, la municipalité confirme sa volonté d'assurer un entretien régulier des équipements communaux et d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

ZOOM SUR LES TRAVAUX ET ÉTUDES

Combien ça coûte à la commune ?

TRAVAUX DE VOIRIE

TRAVAUX DE VOIRIES DE NADAL CARRIÈRE CAVE / LES LANDES	
Montant des travaux (HT)	79 929 €
Total subventions (HT)	35 088 €
Subvention DETR	19 982 €
Fonds Cantal Solidaire	7 906 €
Amendes de police	7 200 €
COÛT À LA CHARGE DE LA COMMUNE (HT)	44 841 €

ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES	
Fossés et arasement des accotements	12 000 €
Fossés des écoulements des eaux pluviales	12 000 €
TOTAL ENTRETIEN	24 000 €

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE - TRÉMOULINES	
Enfouissement réseau téléphonique	6 809 €
Éclairage public suite sécurisation basse tension	6 068 €
TOTAL DES TRAVAUX	12 877 €

Tarifs municipaux

EAU		Au 01/11/2024	Au 01/11/2025
Abonnement compteur	1 ^{er}	70,00 €	80,00 €
	2 ^{ème}	50,00 €	55,00 €
	3 ^{ème}	0,00 €	0,00 €
Consommation (au m ³)		1,12 €	1,15 €
Frais de raccordement	Pose compteur + regard	700,00 €	700,00 €
	Pose compteur seul	200,00 €	200,00 €
	Extension du réseau	coût réel (1)	coût réel (1)
Remplacement compteur gelé		200,00 €	200,00 €

(1) Fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux

ASSAINISSEMENT		Au 01/11/2024	Au 01/11/2025
Assainissement	Le m ³	1,42 €	1,46 €
	Abonnement	35,00 €	50,00 €
	Forfait pour les pers. bénéficiant d'un réseau AEP privé	170,00 €	180,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (2)		900,00 €	900,00 €
Frais de raccordement		Coût réel sur devis	Coût réel sur devis

(2) P.A.C. (Participation pour l'Assainissement Collectif) : En application du Code de la Santé Publique et de l'article 30 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificatives, les nouveaux usagers d'un réseau d'assainissement collectif auquel ces derniers doivent se raccorder, ou les propriétaires d'immeubles existants déjà raccordés qui réalisent des travaux ayant pour effet d'induire des eaux usées supplémentaires, sont redevables d'une participation pour le financement de l'Assainissement Collectif

CANTINE	Au 01/11/2025	Au 01/09/2026
QF < 1000	1,00 €	1,00 €
1000 ≤ QF < 1500	2,55 €	3,00 €
QF ≥ 1500	2,80 €	3,50 €
Absence injustifiée	-	6,50 €

GARDERIE	Au 01/11/2025	Au 01/09/2026
Le matin 7h15/8h45	1,50 €	1,50 €
Le soir 16h15/18h30	1,50 €	1,50 €
Au-delà de 18h30 (le 1/4 d'heure entamé)	5,00 €	5,00 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE		2025	2026
Cimetière	Trentenaire au m ²	60,00 €	60,00 €
	Cinquantenaire au m ²	100,00 €	100,00 €
Colombarium	Trentenaire	400,00 €	400,00 €
	Cinquantenaire	700,00 €	700,00 €
Jardin du Souvenir (dispersion des cendres)		80,00 €	80,00 €

DIVERS		2025	2026
Droits de place	Ponctuel	2 € le m ²	2 € le m ²
	Redevance annuelle borne électrique	150,00 €	150,00 €
Animal errant	Mise en fourrière	150,00 €	150,00 €
	Frais vétérinaires	frais réels + 60€/jour	frais réels + 60€/jour

Tarifs municipaux

LOCATION MATERIEL	2025	2026
Tables et chaises	30,00 €	30,00 €
Barnum	50,00 €	50,00 €
Caution	300,00 €	300,00 €

LOCATION CHAPITEAU (pour une implantation de 4 jours maxi - cf. règlement de location)	2025	2026
Associations communales - École	GRATUIT	GRATUIT
Commerçants de la commune	100,00 €	100,00 €
Particuliers, uniquement lors de la location de la salle polyvalente pour une implantation aux abords de la salle		
• résidents et contribuables de la commune	120,00 €	120,00 €
• non résidents ni contribuables de la commune	150,00 €	150,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE				
RÉSIDENTS OU SIÈGE SOCIAL SITUÉ SUR LA COMMUNE	Tarif pour un week-end de location	Tarif pour une journée de location	Forfait à la location	
			Charges locatives	Caution
Particulier - Grande Salle avec cuisine	300 €	150 €	50 €	1 500 €
Particulier - Petite Salle avec cuisine	200 €	100 €	50 €	1 500 €
Professionnel - Grande salle avec cuisine	400 €	200 €	50 €	1 500 €
Association et CUMA	GRATUIT	GRATUIT	50 €	1 500 €
Enfant résidant permanent sur la commune Fête des 18 ans (à fêter l'année de ses 18 ans avant son 19 ^{ème} anniversaire)	Gde salle : 150 € Pte salle : 100 €	75 €	50 €	1 500 €
Matériel Sono Video (videoprojecteur + écran)	100 €			

LOCATION SALLE POLYVALENTE				
NON RÉSIDENTS OU SIÈGE SOCIAL NON SITUÉ SUR LA COMMUNE	Tarif pour un week-end de location	Tarif pour une journée de location	Forfait à la location	
			Charges locatives	Caution
Particulier - Grande Salle avec cuisine	500 €	250 €	70 €	1 500 €
Particulier - Petite Salle avec cuisine	400 €	200 €	70 €	1 500 €
Professionnel - Grande salle avec cuisine	600 €	300 €	70 €	1 500 €
Association et CUMA	400 €	200 €	70 €	1 500 €
Matériel Sono Video (videoprojecteur + écran)	100 €			

Comptes administratifs 2025

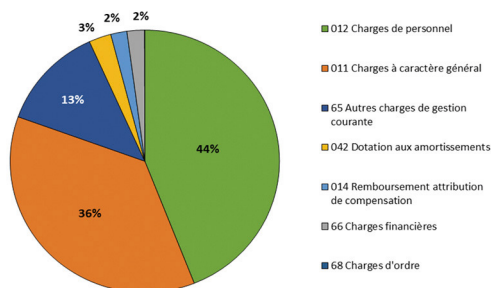
L'année 2025 génère un excédent brut de 213 635,30 € et après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement), l'excédent net s'élève à 15 599,71 €.

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

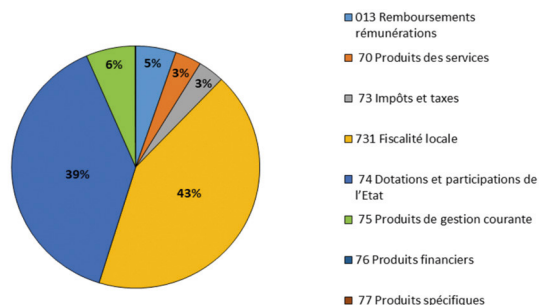
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **476 304,19 €** en baisse de 1,98% à celles de 2024.

CHAPITRE	CA 2025
011 / Charges à caractère général	173 772,93 €
012 / Charges de personnel	209 640,90 €
014 / Remboursement attribution de compensation	9 239,00 €
65 / Autres charges de gestion courante	60 760,76 €
66 / Charges financières	10 026,49 €
68 / Charges d'ordre	142,58 €
042 / Dotation aux amortissements	12 721,53 €
TOTAL	476 304,19 €



Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **689 939,49 €** en baisse de 17,49% à celles de 2024.

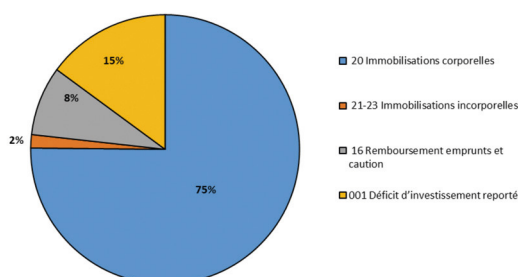
CHAPITRE	CA 2025
002 / Excédent reporté	0,00 €
013 / Remboursement rémunérations	36 219,54 €
70 / Produits des services	23 863,11 €
73 / Impôts et taxes	317 815,64 €
74 / Dotations et participations de l'État	267 232,17 €
75 / Produits de gestion courante	44 123,28 €
76 / Produits financiers	9,00 €
77 / Produits exceptionnels	606,75 €
TOTAL	689 939,49 €



Section d'investissement

2025 génère un déficit d'investissement de **235 080,59 €**.
Total des dépenses d'investissement : 963 456,09 €

CHAPITRE	CA 2025
20 / Immobilisations corporelles	724 112,00 €
21-23 / Immobilisations incorporelles	15 405,56 €
16 / Remboursement emprunts et caution	80 237,96 €
001 / Déficit d'investissement reporté	143 700,57 €
TOTAL	963 456,09 €

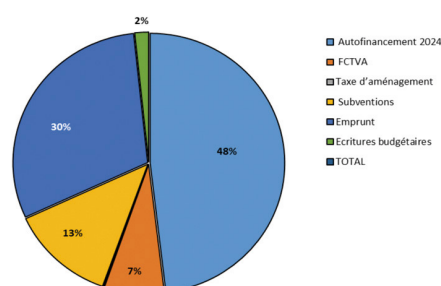


Les principaux investissements 2025 ont été les suivants :

- Rénovation de la salle multi-activités
- Travaux de voirie (Nadal, les Landes, Carrière Cave)
- Éclairage public
- Acquisitions diverses (étrave, matériel sono église et paire de but pour football)

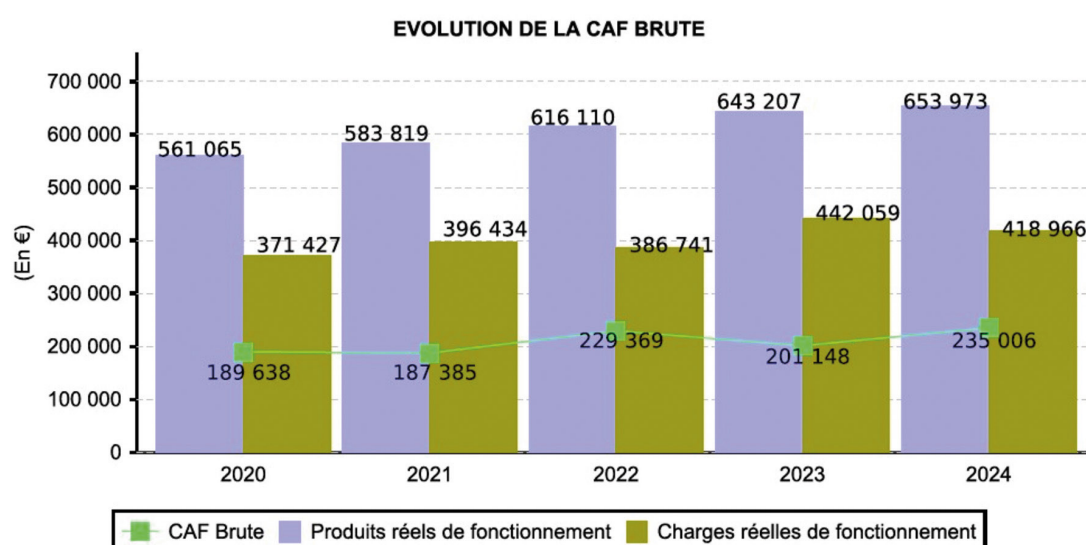
Total des recettes d'investissement : 728 375,50 €

CHAPITRE	CA 2025
Autofinancement 2023	350 261,79 €
Cautionnement reçu	0,00 €
FCTVA	52 468,31 €
Taxe d'aménagement	1 034,99 €
Subventions	91 888,88 €
Emprunt	220 000,00 €
Produit de cession	600,00 €
Écritures budgétaires	12 121,53 €
TOTAL	728 375,50 €

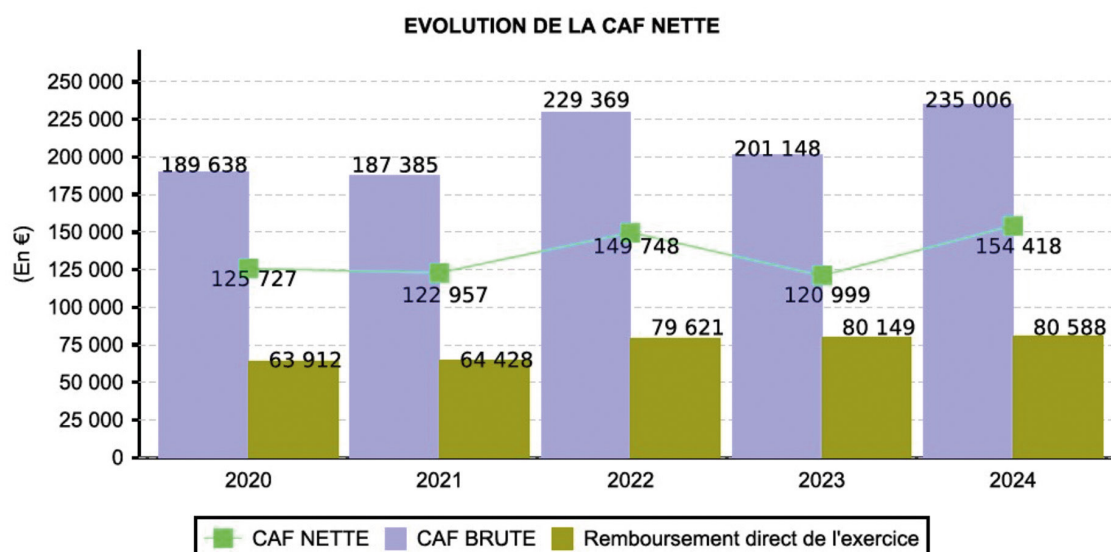


TAUX D'IMPOSITION	2023	2024	2025
Taxe d'Habitation (résidences secondaires)	13,64	13,64	13,64
Taxe Foncière Bâtie	45,03	45,03	45,03
Taxe Foncière Non Bâtie	110,28	110,28	110,28

La Capacité d'Autofinancement représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisations) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. **La CAF brute** est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



La Capacité d'Autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. **La CAF nette** est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à 545 127 €.

Comptes administratifs 2025

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

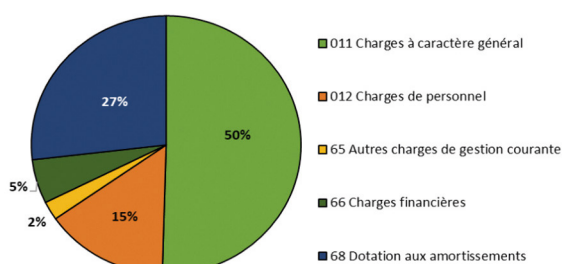
L'année 2025 génère un excédent brut de **22 698,62 €**

et après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement),
l'excédent net s'élève à **11 314,34 €**.

Section de fonctionnement

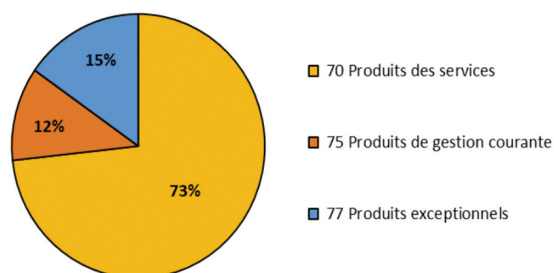
Les dépenses se sont élevées à **128 368,92**. Elles ont augmenté de 32,05% par rapport à celles de 2024.

CHAPITRE	CA 2025
011 / Charges à caractère général	64 448,14 €
012 / Charges de personnel	18 983,92 €
65 / Autres charges de gestion courante	2 990,34 €
66 / Charges financières	7 027,32 €
67 Charges exceptionnelles	234,66 €
68 / Dotation aux amortissements	34 277,00 €
Dépenses d'ordre	407,54 €
TOTAL	128 368,92 €



Les recettes se sont élevées à **151 067,54 €**. Elles ont diminué de 0,86% par rapport à celles de 2024.

CHAPITRE	CA 2025
002 / Excédent reporté	0,00 €
70 / Produits des services	110 692,51 €
75 / Produits de gestion courante	17 310,34 €
77 / Produits exceptionnels	23 064,69 €
TOTAL	151 067,54 €

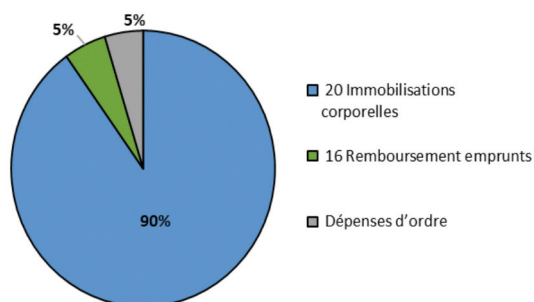


Section d'investissement

2025 génère un déficit d'investissement de **47 384,28 €**.

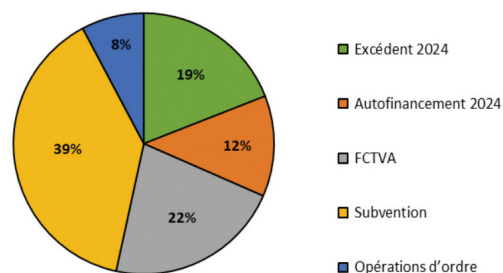
Les dépenses se sont élevées à **488 819,59 €**.

CHAPITRE	CA 2025
20 / Immobilisations corporelles	440 526,57 €
16 / Remboursement emprunts	25 298,02 €
Dépenses d'ordre	22 995,00 €
TOTAL	488 819,59 €



Les recettes se sont élevées à **441 435,31 €**.

CHAPITRE	CA 2025
Excédent 2024	84 138,29 €
Autofinancement 2023	55 168,67 €
FCTVA	96 482,03 €
Subvention	171 369,32 €
Opérations d'ordre	34 277,00 €
TOTAL	441 435,31 €



L'encours de la dette au 31/12/2025 s'élève à **256 666 €**.



Après les élections municipales, un nouveau visage pour notre communauté de communes.

Le 13 avril 2026, lors de la première réunion du conseil communautaire après les élections municipales, Florian MORELLE, Maire de Mours, a été élu Président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.



L'élection des vice-présidents a ensuite installé :

- **Éric FEVRIER**, 1^{er} Vice-président, Maire de Saint-Mamet-La-Salvetat, en charge de l'Administration générale, des Finances et des Ressources humaines.
- **Pascal PIGANIOL**, 2^{ème} Vice-président, Maire de Lafeuillade-en-Vézère, en charge de l'Agriculture, du PAT et de la filière châtaigne.
- **Pascal MALVEZIN**, 3^{ème} Vice-président, Maire de Laroquebrou, en charge des Solidarités et de la Santé.
- **François BARRIERE**, 4^{ème} Vice-président, Maire de Saint-Constant-Fournoulès, en charge des Énergies renouvelables, de la Production et du stockage.
- **Gilles COMBELLE**, 5^{ème} Vice-président, Maire du Rouget-Pers, en charge du Développement économique, du Commerce et de l'Artisanat.
- **Annie PLANTECOSTE**, 6^{ème} Vice-présidente, Maire de Leucamp, en charge de la Petite enfance et de la Jeunesse.
- **Christian MONTIN**, 7^{ème} Vice-président, Maire de Marcolès, en charge de l'Habitat, du Logement et de la Mobilité.
- **Éric DEBUIRE**, 8^{ème} Vice-président, Maire d'Arnac, en charge du Tourisme, de la Promotion et de la destination en Châtaigneraie.

- **Lionel CESANO**, 9^{ème} Vice-président, Maire de Cayrols, en charge de la Gestion et du traitement du déchet.
- **Laurent PRADAL**, 10^{ème} Vice-président, Maire de Montsalvy, en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Vie associative.
- **François LABRUNIE**, 11^{ème} Vice-président, Maire de Saint-Étienne-de-Mours, en charge de la GEMAPI, du SPANC et des Syndicats eaux et rivières.
- **Géraud MERAL**, 12^{ème} Vice-président, Maire de Roannes-Saint-Mary, en charge de l'Urbanisme.
- **David ERNEST**, 13^{ème} Vice-président, Maire de Prunet, en charge des travaux et du patrimoine.

Le conseil communautaire en séance à Prunet

Alors que la séance du 22 avril 2026 portait sur le vote du compte administratif 2025, la réunion du 25 juin était, quant à elle, consacrée à la gestion des affaires courantes. Organisée à Prunet, cette rencontre s'est déroulée dans notre salle multi-activités fraîchement livrée : un équipement qui a fait l'unanimité auprès des élus, tant par la qualité de ses espaces que par le confort appréciable de sa climatisation en ce jour caniculaire !

Quelle eau buvez-vous ?



ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée présente une mauvaise qualité bactériologique. Il est recommandé aux personnes fragiles de ne pas la consommer. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (sont nécessaires). Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés. Cette eau présente un caractère agressif et peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.	D A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BESSADES OUEST S4 (PRÉ DU RIEU' AVAL), LA COMBE DU POMMIER S1, LES VIALLES 1 A 3, PRÉ DU RIEU (S2 SUR PLAN). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 686 personnes sur 1 commune (PRUNET). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PRUNET ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PRUNET » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

D Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**
Conformité : **85 %**
Valeur maxi : **16 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **13,8 mg/L**
Valeur maxi : **14,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **239**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **7,85 °f**
Valeur maxi : **8,5 °f**

ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Eau agressive

Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **4**
Valeur maxi : **4**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/05/2026

UDI 015000857

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations intérieures ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Vie de la commune

Dépôts de déchets verts

Pour le dépôt des déchets verts autres que les branchages, une benne est à votre disposition au centre technique municipal, les mardis, jeudis (non-stop) et les samedis jusqu'à 18h.

Des composteurs sont également à disposition derrière le restaurant L'Escarpidou, au cimetière, au Point d'Apport Volontaire du Bourg ainsi qu'à l'aire de repos de la Croix d'Aubugues.

Par ailleurs, la déchetterie communautaire à Lafeuil-lade-en-Vézie est à votre disposition pour tous types d'encombrants (branchages, électroménager) ; les horaires sont consultables sur le site de la châtaigneraie cantalienne :

www.chataigneraie15.fr/decheteries

En cas de non-respect des consignes, l'accès à la benne sera immédiatement fermé.



Notre commune est équipée de 2 Défibrillateurs Semi Automatiques dits D.S.A.



Ces appareils permettent de délivrer des chocs électriques dans le cas où vous vous trouveriez en présence d'une personne ayant fait un arrêt cardio-respiratoire.

Ce matériel, simple d'utilisation, est à la portée de tous et son utilisation ne doit pas vous effrayer, au contraire elle peut sauver une vie.

En effet si vous devez l'utiliser, celui-ci vous guidera par une voix dans les actions à accomplir (massage cardiaque), il ne vous reste plus qu'à écouter et appliquer les consignes.

Ces DSA sont situés pour l'un au terrain de sport et pour l'autre à l'entrée de la salle multi-activités.

Après utilisation, veuillez prévenir la mairie pour une remise en état de l'appareil.

N'oubliez pas qu'un arrêt cardio-respiratoire peut arriver à n'importe qui, n'importe où...



La Médiathèque du Conseil départemental du Cantal prête des livres, des livres-audio, des CD, des vinyls, des DVD, des jeux. À retrouver gratuitement dans les locaux de la mairie et sur commande.

Tour de France

Le tour de France a animé nos routes pour un superbe 14 juillet.



Après une journée de repos dans le Cantal, la caravane et les coureurs se sont élancés d'Aurillac pour une arrivée à la station du Lioran, le mardi 14 juillet.

Avant de franchir les 6 cols cantaliens dont les pentes exigeantes en font sportivement un terrain d'expression formidable, le tour a emprunté les routes de la Châtaigneraie cantalienne, mettant ainsi notre commune à l'honneur sur presque 6 km entre Jurlhes - haut et la Joyeuse.

Christian Prudhomme directeur du tour dira : C'est une étape magnifique, esthétique, où le côté sportif se marie parfaitement aux sublimes paysages. »

La caravane a rencontré un franc succès sur les routes prunétoises où vous étiez nombreux pour encourager les cyclistes, et participer au concours photos organisé par la municipalité.

C'est à un rythme effréné que la course a traversé notre commune. Les organisateurs du tour de France avaient choisi Prunet comme lieu de ravitaillement.

Les plus chanceux ont donc pu voir les hélicos du Tour se poser à Laspradine et le peloton, emmené par les favoris, ralentir un peu pour permettre de très beaux clichés.

Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie (SEEC)

Comme annoncé dans nos précédents bulletins, le Syndicat des Eaux Est Châtaigneraie a été créé au 1^{er} juillet 2026.



Ce nouveau syndicat se compose de huit communes que sont Labeserette, Lacapelle-del-fraysse, Ladinhac, Lafeuillade-en-Vézies, Leucamp, Prunet, Sansac Veinazès et Montsalvy.

Concernant sa gouvernance, il est organisé autour de 11 membres titulaires (2 par commune de plus de 500 habitants et un seul membre pour celles de moins de 500 habitants). Ces 11 membres composent le comité syndical.

Pour notre commune nous avons donc deux délégués qui sont Monsieur Jean-Jacques Bac et Monsieur David Ernest.

Le bureau élu se compose ainsi :

- Président : David Ernest, Maire de Prunet.
- 1^{er} vice-président : Clément Rouet, Maire de Ladinhac.
- 2^{ème} vice-président : Jean Marc Arnal, conseiller municipal à Lacapelle-del-Fraysse.
- 3^{ème} vice-président : Clément Raymond, adjoint à Labeserette.

Le SEEC se substitue dorénavant aux communes membres pour la gestion et les décisions concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement. Plus concrètement, c'est le syndicat qui dorénavant fixera les orientations en matière d'investisse-

ment et de fonctionnement sur les réseaux et les ouvrages. Il fixera également le prix de l'eau et de l'assainissement pour chacune de ces communes dans un objectif d'uniformisation à moyen terme. C'est une nouveauté pour notre commune dans la gestion de nos réseaux et de notre façon de gérer nos investissements mais nous sommes très enthousiastes à l'idée de faire vivre cette structure et nous pensons avoir fait le bon choix pour l'avenir. Effectivement, le changement climatique nous révèle année après année que nos ressources sont de plus en plus vulnérables, c'est pour cela que nous pensons que la mutualisation de nos ressources et réseaux au niveau de 8 communes est indispensable. La mutualisation des connaissances des réseaux et du fonctionnement de chacun d'entre eux nous permettra, à moyen terme, d'organiser des services structurés et compétents dans la gestion de cette ressource essentielle à la vie, tout simplement.

Nous étions en retard sur ce sujet de mutualisation sur notre territoire. Les communes qui composent Aurillac Agglomération, pour ne citer qu'elles, ont fait la démonstration de l'utilité de se rassembler pour une gestion plus professionnelle du sujet. De plus, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dont nous dépendons, soutiendra financièrement et prioritairement les projets des collectivités organisées en syndicat. Il était urgent d'agir, c'est aujourd'hui chose faite.



L'Escarpidou

Depuis le 1^{er} septembre 2024, Élisabeth Astier avait la gérance de L'Escarpidou, elle a souhaité cesser cette activité au mois d'avril. Nous la remercions pour ces 18 mois durant lesquels elle a eu un rôle important au cœur de notre village.

Dès la rentrée des vacances de Pâques, la municipalité a dû trouver une solution provisoire afin d'assurer le service de restauration de l'école. Du Relais d'Aubugues à L'Escarpidou, la cantine scolaire a été maintenue.

Nous avons continué à utiliser les locaux de L'Escarpidou (bâtiment communal) idéalement situé à côté de l'école. Merci à Arnaud, du Relais d'Aubugues, qui a bien voulu confectionner les repas dont nous avons besoin pour régaler nos 55 écoliers. Merci également aux bénévoles et aux élus qui se sont mobilisés pour l'acheminement des repas, le dressage de la table, le service, la plonge et la remise au propre de la salle.

Aujourd'hui, L'Escarpidou a réouvert ses portes en accueillant derrière ses fourneaux Adrien BLANCHARD, originaire de Yolet.

Le seul commerce du bourg a retrouvé vie. Adrien vous y accueille les lundis, mardis et jeudis de 8h à 15h, ainsi que les vendredis et samedis toute la journée. Le mercredi et le dimanche sont les jours de fermeture, mais une ouverture dominicale reste possible sur réservation ou à la demande.

Adrien propose une cuisine traditionnelle le midi et un service traiteur pour vos événements familiaux. Il assure également la cantine scolaire depuis la rentrée des classes.

L'école de Prunet

Une rentrée pleine d'énergie à l'école de Prunet !

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire à l'école de Prunet ! Après une pause estivale bien méritée, les 56 élèves ont retrouvé avec enthousiasme le chemin de l'école, et leurs camarades.

Cette rentrée s'accompagne de quelques nouveautés au sein de l'équipe ! Mme Leyrolle Fanny poursuit la direction de l'école et l'enseignement auprès des CM1-CM2. Mme Vors Mélina rejoint l'équipe en tant

que nouvelle enseignante et prend en charge les élèves de CP, CE1 et CE2.

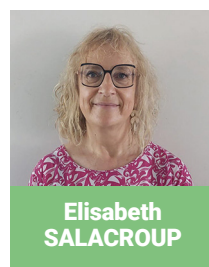
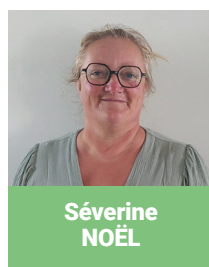
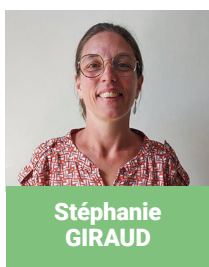
Chez les plus petits, Mme Giraud Stéphanie continue d'accompagner les élèves de PS, MS et GS, avec l'aide de Mme Noël Séverine, ATSEM. Mme Pauline Chorfi, AESH poursuit l'aide auprès des élèves en besoin.

À partir du 1^{er} septembre, l'équipe accueille également Mme Salacroup Elisabeth, qui participera à la vie quoti-

dienne de l'école en assurant l'aide au service des repas ainsi que le ménage des classes.

Une équipe renouvelée, des projets, des retrouvailles et surtout 56 élèves prêts à apprendre, grandir et partager de nouveaux moments ensemble : tous les ingrédients sont réunis pour une belle année scolaire à Prunet !

Bonne rentrée à tous !



Communication de la Châtaigneraie cantalienne

Découvrez toutes les lignes de bus du Réseau régional de transport dans le Cantal.

Vous souhaitez vous déplacer facilement dans le Cantal ? Le réseau régional de transport d'Auvergne-Rhône-Alpes propose un large choix de lignes de bus régulières desservant les principales communes du département. Que ce soit pour vos trajets quotidiens, scolaires ou touristiques, planifiez vos déplacements en toute simplicité.

Les lignes Cantal sur le site : www.laregionvustransporte.fr



Contact - Renseignements :

CRÈCHE « LES PETITS PÉLOÙS »

Parc d'activités du Pays de Montsalvy

Lieudit « Les Camps » - 15130 LAFEUILLADE EN VEZIE

☎ 04 71 63 65 63 - 07 59 69 24 90

Le transport à la demande

C'est quoi le transport à la demande ?

Le transport à la demande est un service mis en place par la Communauté de communes de la Châtaigneraie, pour les habitants du territoire.

Quel trajet ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Châtaigneraie Cantalienne ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère.

Quel coût pour l'utilisateur ?

- 10 € le trajet en Châtaigneraie cantalienne
 - 20€ le trajet vers Aurillac ou Arpajon-sur-cère
- 1 trajet = aller/retour ou aller simple
dans la limite de 25 déplacements par personne et par an*

Comment accéder au service ?

Sur réservation, en appelant le taxi référencé le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14 h. Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et la destination. Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut pas être modifié.

Pour nos habitants de Prunet, le taxi est M. Puech Pierre de Montsalvy : ☎ 04 71 49 21 45 ou 06 86 26 01 42

Destinations et horaires, plus d'infos sur :

www.chataigneraie15.fr/transport-a-la-demande

ALSH Lafeuillade/Roannes-Saint-Mary

ESPACE ENFANCE JEUNESSE : Parc d'activités du Pays de Montsalvy - 15130 LAFEUILLADE EN VEZIE

☎ 06 82 98 22 94 - 04 43 33 10 89

✉ alsh.lafeuillade@chataigneraie15.fr

✉ alsh.roannes@chataigneraie15.fr

Lien pour créer votre espace famille : <https://espacefamille.aiga.fr/11699791>

La Châtaigneraie cantalienne gère 4 déchèteries sur son territoire, dont celle de Lafeuillade-en-Vézies.

La déchèterie de Lafeuillade-en-Vézies est ouverte :

• Période Hiver

(3^{ème} semaine de septembre à 2^{ème} semaine de juin) :

Du lundi au jeudi : 13h30 / 17h30

Les vendredi et samedi : 8h / 12h - 13h30 / 17h30

• Période Été

(3^{ème} semaine de juin à 2^{ème} semaine de septembre) :

Du mardi au samedi : 7h30 / 12h30

Parole aux associations

Comité des Fêtes et des Loisirs de Prunet



Le comité des fêtes et des loisirs de PRUNET est une association qui se distingue par son caractère intergénérationnel et interassociatif. Chaque année, Prunet est en fête le premier week-end d'août. Pour cette édition 2026, nous sommes assez fiers de sa réussite, avec un concours de pétanque qui a réuni 52 équipes et une randonnée gourmande qui a rassemblé près de 400 marcheurs. La présence des vieilles mécaniques de la Haute-Châtaigneraie et des vieilles voitures locales a animé le Samedi après-midi. Notre feu d'artifice a dû être annulé au vu des conditions climatiques.

Nous tenons à remercier, à travers ces quelques lignes, tout d'abord la municipalité pour sa subvention, ainsi que tous les bénévoles qui se sont, même au dernier moment, proposés pour tenir un moment la buvette, passer la soirée à



la friteuse ou participer à l'installation de quelques tables et bancs, sans oublier la confection du traditionnel pounti (la recette restant secrète au sein du comité) ! Toujours dans la bonne humeur, nous avons passé de très bons moments de préparatifs et avons fait de belles rencontres, pour une fête réussie.

Nous avons d'autres idées en tête pour permettre d'animer notre beau village, mais ce qui est sûr, c'est que nous vous donnons rendez-vous le premier week-end d'août 2027 pour notre fête patronale.

N'hésitez pas à venir vers nous si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête du village !

Pierre, Chantal et Edwige

Association des anciens combattants



Déclarée le 01/07/1977 parue au Journal Officiel le 26/07/1977, l'association des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie de la commune s'intitulait alors « Section des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Prunet ». Son appellation a été modifiée et un nouveau titre lui a été donné

« Association des Anciens Combattants de Prunet » déclarée le 20 février 2003, et parue au Journal Officiel le 12/04/2003.

Cette association a pour but d'entretenir et de resserrer les liens d'amitié entre les membres en leur permettant de perpétuer le souvenir des

camarades disparus lors des guerres de 14-18, 39-45 ainsi que de la guerre d'Algérie et d'Afrique du Nord.

Elle prévoit et participe à toutes les manifestations du Souvenir. Elle se réunit en assemblée générale une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le président. Ces réunions permettent de favoriser les liens entre les membres et se terminent toujours par un moment de convivialité avec son lot d'histoires et d'anecdotes.

La qualité de membre est donnée par la remise d'une

carte annuelle distribuée lors d'une réunion et obtenue après paiement d'une cotisation fixée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie. Les ressources de l'association sont principalement les cotisations des membres, la subvention de la mairie et les dons.

Cette association (FNACA) a été présidée par M. Louis Puech pendant plus de 50 ans. En mai 2023, lui a succédé M. Marcel Bombal, accompagné d'un bureau limité à une trésorière et une secrétaire.

Parole aux associations

Association Art de vivre et Yoga



« Art de vivre et yoga » fonctionne depuis de nombreuses années avec de plus en plus d'adhérents. 42 personnes sont inscrites indifféremment aux cours du mardi matin avec Marie Pillier et le mercredi soir avec Régine Bénit.

Nous sommes heureux de nous retrouver à Prunet dans une immense salle que nous apprécions tous et toutes.

Se retrouver pour des séances de yoga mais pourquoi ? Vouloir détendre son corps, améliorer sa santé ? Oui, mais cela suffira-t-il ? Dans l'enseignement du yoga traditionnel, on ne pourra pas faire l'économie de la connaissance de soi et cela passe aussi par un travail postural.

Trois moyens vont alors se présenter à soi :

- Les deux premiers sont d'abord aller dans la direction de la stabilité intérieure et l'immobilité.
- Le second serait de cultiver un art fort peu connu qui serait celui de prendre du recul par rapport aux événements pour les regarder plus clairement ce qui correspond à un état de «détachement» (entendons-nous bien le détachement n'a rien à voir avec l'abandon et l'indifférence, il est au contraire pure présence lucide à l'être ou à la chose).
- Le troisième, lié aux deux premiers, seraient de trouver une forme de confiance et de lâcher prise où pourrait trouver son chemin en nous le flux imperturbable et incontournable de la vie telle qu'elle est.

Le yoga propose alors des moyens concrets pour parvenir à cela. Connaissance de soi, relation à soi et aux autres, le travail postural, la respiration, la redécouverte de nos sensations, l'attention et la concentration.

**Michèle Lalaurie présidente
et Arlette Aymar trésorière.**

Club Couleurs d'Automne



Un grand nombre d'adhérents du club des aînés « Couleurs d'Automne » s'est retrouvé le 11 avril 2026 pour leur assemblée générale sous la présidence de René Courchinoux dans la salle multi-activités rénovée.

Le but de l'association est avant tout de se retrouver et de prendre du plaisir au travers des activités proposées. Les rencontres du mardi ont eu en moyenne plus de participants.

Les repas connaissent toujours un grand succès : au printemps au Relais d'Aubugues et à l'automne à l'Orée du Bois.



Les sorties d'une journée avec le club de Teissières ont été très conviviales (Laguiole, Mauriac, Flagnac, Villefranche de Rouergue). Le séjour en Camargue de 3 jours, organisé par les clubs voisins, ont enchanté les participants.

En 2026, les activités sont maintenues : repas, pique-nique... Les adhérents se retrouvent le mercredi pour les jeux de cartes à la salle multi-activités.

Des sorties sont prévues au Château des Milandes en juin et au Mémorial du Mont Mouchet au mois de septembre.

Un séjour de 2 jours est proposé par les clubs voisins au cœur des Dombes au parc des oiseaux début octobre. Comme l'a souligné David Ernest, notre Maire, le club est une association dynamique. Il compte à ce jour 111 membres.

Parole aux associations

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de PRUNET

Le bureau de l'AP est composé de :

- Nicolas Bertrand, Président
- Samantha Vincent, Vice-Présidente
- Lise Ernest, Secrétaire
- Marine Lavigne, Secrétaire adjointe
- Géraud Bruel, Trésorier
- Audrey Dubreuil, Trésorière adjointe

Pour l'année 2025-2026, l'APE a participé et organisé des manifestations tout au long de l'année afin de recueillir des fonds pour financer les sorties scolaires et les projets éducatifs des enseignantes.

En effet, un projet avec une médiatrice animalière a pu être réalisé avec les maternelles cette année (une matinée mini-ferme a donc pu avoir lieu à l'école pour conclure le projet mené durant l'année scolaire et toutes les classes ont pu y participer)

La traditionnelle sortie de fin d'année (accrobranche à Rénac) a également pu être possible.



Voici des exemples de ce qui a été possible de faire grâce à cette association. Pour la fête des écoles, les enfants ont pu réintégrer la salle multi-activités de Prunet pour leur kermesse et leurs répétitions. Les manifestations pourront dorénavant reprendre comme avant.

Cette année le bureau souhaite laisser place à de nouveaux membres afin de renouveler la composition du bureau et poursuivre dans cette dynamique pour les enfants.

Le Cochonnet Prunétois

Depuis 2018, le club a été repris par un bureau avec dix nouveaux adhérents. Il compte aujourd'hui 29 licenciés.



Son bureau s'est étoffé, il est composé :

- **Président : Jean-Louis Sereysol**
- **Président d'honneur : André Laroussinie**
- **Secrétaire : Daniel Ribeiro**
- **Secrétaire adjoint : Pierre Rigaudière**
- **Trésorier : Alain Courchinoux**
- **Trésorier adjoint : Yves Dondrille**

Le club évolue en troisième division du championnat départemental de pétanque du Cantal, dans la catégorie vétéran 60 et plus.

Deux équipes sont engagées. Les entraînements reprennent dès les beaux jours, tous les mardis et parfois les jeudis à partir de 14h .

Le club remercie la mairie pour son soutien et ceux qui contribuent à la faire vivre par leur implication.

Toute personne de 60 ans et plus intéressée par la pratique de la pétanque dans un esprit de bonne humeur, de convivialité, de camaraderie est la bienvenue.

Le Président
J.L Sereysol

Parole aux associations

Association Communale Chasse Agréée ACCA De Prunet



L'ACCA de Prunet a connu une année active, marquée par l'implication constante de ses adhérents.

Tout au long de la saison de chasse, les membres ont exercé leur activité dans le respect des règles de sécu-

rité et de la réglementation en vigueur. La sécurité des chasseurs et des autres usagers de la nature est une priorité pour l'association.

Dans le cadre de ses missions, l'ACCA s'est également mobilisée afin de répondre aux dégâts causés aux cultures et aux terres agricoles, en contribuant à la régulation des populations de gibiers.

Soucieuse de maintenir un esprit de convivialité et de renforcer le lien social, l'association participe activement à la vie locale, notamment par l'organisation de repas réunissant chasseurs et habitants de la commune.

L'ACCA tient à remercier l'ensemble de ses membres, les propriétaires terriens ainsi que la municipalité pour leur soutien.

Président actuel : M. Bruel Jean-Baptiste

Le Sporting Châtaigneraie Cantal sur une nouvelle dynamique

Une saison en deux mi-temps bien différentes

Une première mi-temps placée sous le signe du changement de direction avec une confiance renouvelée au staff technique et avec un groupe identique à 90%. Une volonté de faire confiance aux joueurs du cru et un objectif de rester dans la première partie du tableau pour nos deux équipes.

Un début de saison catastrophique nous invite à revoir nos ambitions, enrayer cette spirale de défaite et maintenir nos équipes dans leur championnat respectif. Même punition sur nos participations dans les différentes coupes (Coupe de France, Coupe de la Ligue et Coupe du Cantal) avec un petit tour et puis s'en vont....

Une première mi-temps à oublier donc....

2026 mi-temps, après un coup de fil à Sébastien Gramond à qui Pascal et Laurent proposent un challenge compliqué à relever.

En 24h Seb accepte le projet sportif et se lance dans l'aventure avec nous



quelques heures avant le coup d'envoi de la deuxième mi-temps.

Une deuxième mi-temps qui voit une nouvelle dynamique orchestrée par Sébastien soutenue par l'ensemble du club.

Un nouvel état d'esprit s'installe, un groupe qui prend confiance et qui va lutter chaque match pour garder sa place au niveau régional et départemental. Il faudra attendre cette dernière journée du 31 mai décisive pour nos deux équipes.

Une journée marquée par 2 victoires avec la manière assurant le maintien

en Régionale 3 et laissant quelques espoirs pour l'équipe de D2.

Nous remercions tous nos partenaires, sponsors, mécènes, bénévoles, éducateurs, et joueurs pour leur investissement au sein du SCC et plus particulièrement la municipalité de Prunet pour l'entretien et la mise à disposition des installations sportives.

**VIVE LE SCC
et merci pour cette belle deuxième mi-temps...**

Portrait d'un agriculteur de Prunet : Jérôme Troulier



Pourriez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Jérôme Troulier, âgé de 48 ans. Je suis agriculteur depuis 1997, j'ai donc commencé ce métier à l'âge de 19 ans. J'ai effectué ma scolarité à l'école primaire de Prunet, puis au collège de Saint-Eugène, avant d'obtenir un baccalauréat agricole au lycée Georges-Pompidou.

Ma première installation s'est faite à Méreaux et Imbert, exploitation proche de mon lieu de naissance. Puis nous nous sommes installés aux Roumigières afin de reprendre une exploitation de vaches allaitantes.

Je suis marié depuis 18 ans à Emilie, qui m'épaula parfois dans mon travail d'exploitant. Elle est également aide-soignante au centre hospitalier. Nous avons deux enfants, Pauline qui va avoir 17 ans et Pierre-Jean qui a 14 ans.

J'apprécie particulièrement participer aux manifestations locales. C'est pour moi l'occasion de rencontrer du monde et de contribuer à la vie associative des communes.

Comment vous sentez-vous dans la commune ? Utilisez-vous les services, lieux de rencontre ?

Concernant la vie dans le village, mes enfants ont été scolarisés à l'école de

Prunet, ils utilisent les transports scolaires pour se rendre au lycée et au collège, ainsi que le city stade pour leurs loisirs. De mon côté, je n'utilise pas spécialement les autres services de la mairie, hormis pour les démarches administratives.

Qu'aimeriez-vous améliorer ou changer dans le village ?

Je trouve que la commune possède aujourd'hui des équipements récents et agréables, comme la mairie, la nouvelle salle polyvalente ou encore l'école.

J'apprécie également le fait que le réseau routier soit régulièrement entretenu ; en ce qui concerne notre hameau, la route est en bon état. Comme d'autres habitants, nous attendons désormais l'arrivée de la fibre.

Propos recueillis en mai 2026.

Portrait d'un jeune Prunétois : Yanis Bromet



Pourrais-tu te présenter ?

Je m'appelle Yanis Bromet, je vais avoir 15 ans et je vis à Prunet, au lieu-dit La Vente, où j'ai toujours vécu. Je suis ac-

tuellement élève au collège de La Ponétie et je souhaite m'orienter vers le métier d'agriculteur. Mon objectif est de poursuivre mes études afin de préparer un baccalauréat agricole. J'aimerais travailler comme ouvrier agricole et ensuite reprendre l'exploitation familiale. Dans mon temps libre, j'aime faire du vélo sur les chemins de la commune. Je passe également du temps avec mes copains, avec qui nous avons notamment entrepris la construction d'une cabane, dans les bois de mes parents.

Comment te sens-tu dans la commune ? Utilises-tu les services, lieux de rencontre ?

Je me rends au collège en bus (transports régionaux). Je trouve que le village est bien desservi. Il m'arrive aussi

de fréquenter le city stade. En été, j'aime jouer à la pétanque dans le bourg. Je n'ai jamais utilisé la bibliothèque car je ne savais pas qu'elle existait.

Qu'aimerais-tu améliorer ou changer dans le village ?

Pour améliorer la vie des jeunes dans la commune, je pense qu'il serait intéressant de créer un lieu de rencontre, équipé par exemple d'un baby-foot. Un lieu ouvert pour se retrouver lorsqu'on le souhaite.

Propos recueillis en mai 2026.

Depuis Yanis a obtenu son brevet des collèges, il est actuellement au lycée. Le Conseil municipal le félicite et lui souhaite une belle continuation dans son futur projet.

Nos habitants nous régaler

Recette de Grand-mère

Remontons 20 ans en arrière, souvenez-vous, alors que Les Mangeurs de Champignons animaient Prunet avec la fête des Champignons, nos mamies nous régalaient avec leurs farçons natures ou aux cèpes de nos bois. Aujourd'hui, l'une d'entre elles m'a confié en avoir fait plus de 680 en une journée pour l'occasion et elle nous partage leur recette.

LES FARÇONS DE NOS MAMIES



Ingrédients :

(pour environ 20 pièces de belle grosseur)

- Une belle poignée de cardes (j'ai pesé environ 200 g)
- 1 bouquet de persil
- 2 oignons
- 300 g de poitrine de porc découennée « 1/2 sel c'est mieux, ou tu les mets au sel une nuit, avec du gros sel »
- 100 g de lard
- 3 tranches de pain rassis
- 1 grand bol de lait
- 3 œufs
- environ 80 g de farine
- 20 cl de crème fraîche entière
- sel / poivre

Préparation de la farce :



- Couper les tranches de pain en morceaux et les faire tremper dans le lait.
- Faire précuire la viande et le lard dans une casserole d'eau bouillante afin de dessaler la ventrèche et l'attendrir.

• Pendant que la viande cuit et que le pain se détrempe, laver la verdure, éplucher les oignons et piquer (couper) grossièrement (ne pas mettre les tiges de persil).

• Au robot, hacher en même temps un peu de viande, lard, verdure, et pain trempé.

• Renouveler l'opération pour piquer tous les ingrédients « pas trop menus ».

• Battre les œufs au fouet et les intégrer à la farce, en même temps que la crème.

• Épaissir la farce à l'aide de la farine (la farce ne doit pas être trop liquide pour une bonne tenue à la cuisson).

• Saler et poivrer à convenance.

Cuisson :

• Dans une grande poêle (celle de mamie est en fonte), faire chauffer une bonne quantité d'huile afin de faire une friture.

• Y déposer à l'aide d'une cuillère à soupe, des petits « tas » de farce pour former les farçons.

• Retourner régulièrement et tasser un peu à l'aide d'une spatule, pour une cuisson homogène pendant environ 8 à 10 min.

• Les farçons doivent être grillés à l'extérieur mais rester tendre à l'intérieur.

• Faire égoutter sur une feuille de papier absorbant avant de déguster.



Humm un régal !

La commune de PRUNET sera concernée par le recensement en 2027
et chaque habitant sera recensé.

Il se déroulera du 21 janvier au 20 février.

Les modalités du recensement
vous seront communiquées prochainement, par la municipalité.



France
services

Retrouvez la France services itinérante
proche de chez vous :

Prochaines dates de passage :

PRUNET

Mercredi 23 septembre | Mercredi 14 octobre |
Mercredi 4 novembre
9h30 à 12h

Exemples de services proposés dans les France Services :

- Déclarer mes **revenus** ou un changement de situation
- Faire une demande de **carte d'identité**, de **passport** ou de **permis de conduire**
- Faire mes déclarations **URSSAF** et **CESU**
- Demander une aide (**allocation** logement, **RSA**, **retraite**, **C2S...**)
- Créer un compte ou un espace numérique (**France travail**, **Améli**, **CAF**, **chèque énergie...**)
- Faire une simulation de **mes droits sociaux**
- Demander un relevé de carrière ou une estimation de ma retraite (**CARSAT**, **MSA**)
- **Impression** et **scan** de documents pour dossier administratif



Horaires et informations pratiques auprès de la conseillère
France services au **06 68 51 87 35**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Agence nationale
des titres sécurisés

